

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

## Tarification 2018

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

Liste des prix des produits et services

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier je connais mon banquier



**Banque Cantonale  
de Genève (France) SA**



## Tarification 2018 – Table des matières

Fonctionnement et généralités	4
Réception et transmission d'ordres	5
Comptes titres et PEA	6
Mandats de gestion	7
Frais sur crédits et garanties	8
Opérations bancaires exceptionnelles	9
Frais sur irrégularités et incidents	10

# Fonctionnement et généralités

Informations générales	<p>La Banque Cantonale de Genève (France) SA est une banque de gestion privée et de financements</p> <p>Les tarifs mentionnés caractérisent d'abord les conditions générales des opérations liées à la gestion privée et aux financements (pages 5, 6, 7 et 8); puis ils précisent (pages 9 et 10) les frais liés aux opérations, susceptibles d'être demandées à titre exceptionnel, au-delà de la prestation contractuellement fournie</p>
Conditions générales	<p>Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment dans le respect des obligations réglementaires et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre gestionnaire est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir</p> <p>Certains de ces frais et commissions ne sont pas soumis à la TVA. Ceux qui le sont, sont exprimés "HT"; la TVA calculée au taux en vigueur à la date de l'opération sera ajoutée au montant</p>
Dispositif de garantie des dépôts	<p>Les dépôts d'espèces recueillis par la Banque Cantonale de Genève (France) SA, les titres conservés pour le compte de ses clients ainsi que certaines cautions délivrées sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des dépôts, dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière et ses textes d'application</p> <p>Pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif: Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, 65, rue de la Victoire – 75009 Paris – France ou par internet: <a href="http://www.garantiedesdepots.fr">http://www.garantiedesdepots.fr</a></p>
Dispositif de médiation	<p>La médiation bancaire est un dispositif légal régi par le Code monétaire et financier (en particulier ses articles L. 316-1 et L. 615-2). Mise en place fin 2002, la médiation bancaire permet à chaque client, particulier, n'agissant pas pour des besoins professionnels, de recourir gratuitement, en cas de litige avec sa banque, à un médiateur qui pourra, après étude du dossier, proposer une solution de règlement amiable</p> <p>La Banque Cantonale de Genève (France) SA propose le service de médiation à travers la convention qu'elle a signée avec la Fédération Bancaire Française dont elle est adhérente. Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre conseiller habituel ou du Service Réclamation, le dépôt d'un dossier peut se faire soit en complétant le formulaire de saisie directement en ligne sur le site internet <a href="http://lemediateur.fbf.fr">lemediateur.fbf.fr</a>, soit par mail à l'adresse électronique <a href="mailto:mediateur@fbf.fr">mediateur@fbf.fr</a> soit encore par courrier simple à l'adresse postale suivante: Monsieur le Médiateur, CS 151 – 75422 Paris Cedex 09 – France</p>

# Réception et transmission d'ordres

	Désignation	Tarif (HT)
Frais de souscription	Fonds en actions	2%
	Fonds en obligations	1%
	Fonds monétaires externes	0%
	Montant	Tarif (HT)
Transactions Bourse Euronext (Paris, Amsterdam, Bruxelles)	Jusqu'à 15 000 €	1,30%
	De 15 001 € à 30 000 €	1,10%
	De 30 001 € à 100 000 €	0,80%
	Plus de 100 000 €	0,60%
	Minimum de perception	15 €
	Montant	Tarif (HT)
Transactions Bourses autres marchés étrangers	Tout montant	1,39%
	Minimum de perception	60 €
	Ordre non exécuté	Sans frais
	Opération sur titres	Sans frais si automatique

# Comptes titres et PEA

		Calculés par tranches	Tarif (HT)
Droits de garde	Prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 30/06 et au 31/12	Jusqu'à 150 000 €	0,40%/an
		De 150 001 € à 500 000 €	0,30%/an
		Plus de 500 000 €	0,20%/an
		Minimum de perception	150 €
		Désignation	Tarif (HT)
Nantissements		Nantissement au profit de la banque	200 €
		Nantissement au profit d'un tiers	300 €
		Transfert de titres	Tarif (HT)
Transferts		Par ligne (Euroclear France)	30 €
		Par ligne (autres valeurs)	80 €
		Désignation	Tarif (HT)
Successions <sup>1</sup>		Frais d'ouverture de dossier	300 €
		Frais de traitement	0,25% de l'actif traité, plafond 3 000 €

# Mandats de gestion

Tarification forfaitaire annuelle des mandats avec prélèvement trimestriel. Le tarif se calcule par tranche et il est dégressif

Mandat BCGE Best of	Montant	Profil de gestion			
		Défensif	Équilibré	Dynamique	Offensif
	Patrimoine minimal recommandé	100 000 €			
	Frais minimum du forfait	1 500 €			
	Jusqu'à 500 000 €	1,50%			
	De 500 001 € à 750 000 €	1,40%			
	De 750 001 € à 1 000 000 €	1,30%			
	De 1 000 001 € à 5 000 000 €	1,20%			
	Dès 5 000 001 €	1,00%			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cette tarification "all in fee" comprend:               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Les transferts de fonds à l'ouverture</li> <li>– Les frais de négociation (bourses françaises, étrangères, OPCVM, métaux précieux, etc.)</li> <li>– Les commissions de gestion</li> <li>– Les droits de garde</li> <li>– Les frais de tenue de compte</li> <li>– Les commissions de mouvements</li> <li>– Les attestations fiscales – Imprimé Fiscal Unique</li> <li>– Les opérations sur titres (souscription, attribution, échange, encaissement de coupons, etc.)</li> <li>– La conservation</li> <li>– Le détail de la performance</li> </ul> </li> <li>▪ Commissions supplémentaires:               <ul style="list-style-type: none"> <li>– En cas d'annulation, la commission pour le forfait est due pour tout le trimestre en cours. Une commission forfaitaire supplémentaire de 3 500 € sera appliquée dans la mesure où le mandat a été annulé dans un délai inférieur à un an depuis sa conclusion initiale</li> </ul> </li> </ul>				
Gestion sous mandat personnalisée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour les autres variantes de placement proposées sous forme de mandat de gestion, contacter votre conseiller pour plus d'informations</li> </ul>				

# Frais sur crédits et garanties

Crédits	Frais de dossier de prêt: min. de perception	0,40% <sup>2</sup> (HT) Pour un crédit contre titres et/ou un crédit lombard, les frais de dossiers sont au minimum de 500 € (HT) et au maximum de 1 500 € (HT)
	Avenant au contrat (forfait par dossier)	0,20% <sup>3</sup> (HT) avec un min. de 500 € (HT)
	Commission annuelle d'engagement (sur plafond d'ouverture de crédit confirmée par contrat)	Min. de perception 0,50% (HT) facturation trimestrielle
	Réédition d'un plan de remboursement (par dossier)	30 € (HT)
Engagements par signatures (garanties émises)	Commission annuelle d'engagement (sur plafond d'engagement par signature confirmé par contrat)	Min. de perception 0,50% (HT)
	Avenant au contrat	500 € (HT)
	Intervention relative à une mainlevée	▪ Acte simple: 20 € ▪ Acte complexe: 50 €
	Edition manuelle de relevé	30 € (HT)
Actes de garanties reçus	Constitution des actes	Sur devis
	Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	De 50 € à 300 €
Informations	Frais de recherche de documents	▪ Inférieur à 3 mois: 15 € (HT) ▪ Supérieur à 3 mois: 35 € (HT)
	Frais de recherche complexe	Sur devis
	Relevé ISF	50 € (HT)
	Relevé patrimonial	65 € (HT)
	Réédition Imprimé Fiscal Unique	14,95 € (HT)
	Relevé de portefeuille titres	Gratuit
	Attestation de solde pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	150 € (HT)



# Opérations bancaires exceptionnelles

Opérations	Frais d'émission de chèque (sur compte BCGEF)	15 €	
	Virements nationaux avec RIB	1,50 €	
	Virements nationaux sans RIB (ou avec BIC/IBAN/RIB erroné)	15 €	
Emissions de virements internationaux en euros	Virement vers l'étranger dans la zone SEPA <sup>4</sup>	10 €	
	Virement vers l'étranger en dehors de la zone SEPA <sup>4</sup>	50 €	
Virements en devises <sup>5+6</sup>	Ordre inférieur à 50 000 € (forfait)	100 €	
	Commission de transfert <sup>7</sup>	Jusqu'à 100 000 €	2‰
		De 100 001 € à 400 000 €	0,5‰
		Au-delà 400 000 €	0,25‰
		Avec un minimum de	100 €
Frais SWIFT	15 €		
Frais de dossier	5 €		
Réceptions de virements internationaux	Virements en euros en provenance de la zone euro SEPA avec BIC et IBAN <sup>4</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Inférieur ou égal à 50 000 €: 5 €</li> <li>▪ Supérieur à 50 000 €: 20 €</li> </ul>	
	Autres virements reçus: répercussion des frais des correspondants bancaires et commissions de change si conversion de devises (délais de traitement de 3 jours ouvrés)		
Opérations d'encaissement de chèques avec l'étranger	Commission <sup>8</sup>	1‰	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec un min. de 25 €</li> <li>▪ Avec un max. de 150 €</li> </ul>
	Chèque inférieur à 100 € forfait de	10 €	
	Demande de sort	25 €	
	Chèque impayé	50 €	
	Demande de photocopie de chèque émis	15 € (HT)	

<sup>4</sup> SEPA: Single Euro Payment Area. Virement automatisable en euros vers les pays de la zone SEPA, comportant obligatoirement les coordonnées BIC et IBAN du bénéficiaire, et à condition que la banque du bénéficiaire soit accessible automatiquement. La zone SEPA est actuellement composée des États membres de l'UE, des pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange): Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse ainsi que de la Principauté de Monaco et la République de Saint-Marin. Principauté et micros états actuellement hors zone SEPA: Andorre, Vatican et Gibraltar

<sup>5</sup> Répercussion des frais des correspondants bancaires et commissions de change si conversion en devises

<sup>6</sup> En cas d'annulation d'un transfert déjà exécuté, les frais perçus seront conservés et majorés des frais réclamés par les correspondants

<sup>7</sup> Commission dégressive par tranches cumulatives

<sup>8</sup> Répercussion des frais des correspondants bancaires et commissions de change si conversion en devises

## Frais sur irrégularités et incidents

Frais		
Changement d'adresse non signalé	30 €	
Frais par avis à tiers détenteur/saisie attribution	75 €	
Frais pour opposition administrative	10% du montant dû au Trésor public, max. 75 €	
Gestion d'interdiction bancaire notifiée par la Banque de France	20 €	
Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision (plus frais de protêt éventuels)	18 €	
Attestation de non-paiement d'un chèque réclamée à une autre banque	25 €	
Opposition sur chèque émis	15 €	
Frais de rejet d'échéance de prêt (calculée sur le montant de l'échéance, quelle que soit la périodicité du prélèvement)	Jusqu'à 1 600 € De 1 601 € à 5 400 € Plus de 5 400 €	76 € (HT) 121 € (HT) 228 € (HT)
Frais de rejet de prélèvement en cas de 2 <sup>e</sup> présentation	20 € (HT)	
Découvert non autorisé: sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05%. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts	Commission d'intervention	10 € (HT) par opération max. 150 € (HT)/mois



## Banque Cantonale de Genève (France) SA

### Siège Social

Lyon  
20, place Louis Pradel  
F – 69001 Lyon  
Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50  
E-mail: lyon@bcgef.fr

Site web: bcgef.fr

### Succursales

Anncy  
46, avenue Gambetta  
F – 74000 Annecy  
Téléphone: +33 (0)4 50 66 03 06  
E-mail: annecy@bcgef.fr

Paris  
5, rue de la Baume  
F – 75008 Paris  
Téléphone: +33 (0)1 76 77 33 90  
E-mail: paris@bcgef.fr



**Banque Cantonale  
de Genève (France) SA**